

Le, 29 Octobre 1968

**SOCIETE ANONYME
AUTOMOBILES CITROEN
117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XVè**

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 150-D

Capital : 737.000.000 F.
R.C. Seine 64 B 5019 - N° I.N.S.E.E. 261 75 115 1 001
Compte Chèques Postaux Paris 121-54
Adresse Télégraphique Citroën Paris
Télex 27817 (Citroën Paris)
et Citroën 27089
Téléphone : 828-70-00 (60 lignes groupées)

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

ADDITIF et CORRECTIF A LA NOTE TECHNIQUE N°149 D

Page 3.

I - MOTEUR.

3. Modifications par rapport aux modèles précédents :

A. Sur tous types.

c) Arbre à cames.

4ème ligne, lire **R.F.A. 42° 30'**

Page 4.

j) Pompe à essence.

2ème ligne, lire *le tube de refoulement est coudé sur DV, non modifié sur les autres types.*

5ème ligne, *supprimer le dernier paragraphe.*

Page 7.

II - ECHAPPEMENT.

1. Sur DX, DJ, DJF :

Ajouter en fin de paragraphe :

La fixation du tube avant d'échappement est modifiée (fixation sur le carter d'huile).

3. Sur tous types :

Supprimer la 1ère ligne.

III - BOITE DE VITESSES.

2. dans le tableau, lire pour la 3ème vitesse :

$$\frac{23}{27} = 0,8518$$

VI - ROUES ET PNEUS.

1. Monte de pneus.

1er paragraphe, lire :

Les véhicules DX, DJ, DJF, DLF sont équipés de jantes 5 1/2 J avec pneus
180 HR 380 X AS à l'avant,
165 HR 380 X AS à l'arrière et en secours sur *berline*,
180 HR 380 X AS à l'arrière et en secours sur *break*.

2. Pressions de gonflage (en bars .

dernier paragraphe : après 1,8 bar , ajouter :

sur jante 5 1/2 J.

sur jante 5 J, la pression dans ce cas est de 1,7 bar

VII - CARROSSERIE.

8. Electricité.

Ajouter :

g) *L'engagement du lanceur de démarreur est commandé par un solénoïde sur tous les véhicules (extension à DT et DV).*

Le branchement électrique de l'interrupteur de relais de démarreur est modifié. Le nouveau branchement interdit la mise en route du démarreur lorsque le moteur tourne (voir le schéma).

On utilise pour cela le contact C du relais de commande du témoin de charge.

Lorsque le moteur ne tourne pas, le contact C est fermé et la mise à la masse du relais de démarreur est possible.

Lorsque le moteur tourne, l'alternateur charge, le contact C est ouvert, la mise à la masse du relais de démarreur n'est plus possible.

REMARQUE :

Il est possible de réaliser cette modification sur les véhicules sortis antérieurement, équipés d'un alternateur.

Il suffit de supprimer la mise à la masse directe de l'interrupteur de démarreur et de relier cette borne à la borne du témoin de charge reliée au régulateur de tension (casse repérée rouge).

